

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 1076

présenté par

M. Asensi, M. Dolez, Mme Fraysse, M. Chassaigne, M. Charroux, M. Carvalho, M. Candelier,
Mme Buffet, M. Bocquet et M. Sansu

ARTICLE 9 BIS A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les signataires de cet amendement s'opposent aux tentatives de rationalisation des dépenses publiques et à la réduction es services publics qui en découle.